

# Saint-Calixte



L'inventaire de la MRC de Montcalm comporte 105 immeubles inscrits qui sont situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Calixte, la plus étendue de la MRC de Montcalm. De ce nombre, seulement 13 immeubles sont liés au patrimoine agricole, soit le plus faible taux à l'échelle montcalmoise, alors que 9 biens représentent le patrimoine religieux. La fonction résidentielle est largement dominante.

La majorité des immeubles d'intérêt patrimonial de Saint-Calixte sont dans un bon état physique ou nécessitent des travaux d'entretien normaux, mais une dizaine présente un état préoccupant. L'état d'authenticité est très variable; moins de 40% des immeubles présentent une cote *Bonne* ou *Forte*. En ce qui a trait à la valeur d'art, 23 immeubles présentent un intérêt architectural élevé, soit le même nombre que pour l'intérêt architectural *Faible*. Parmi les immeubles conservés, 80% ont une valeur patrimoniale *Moyenne* ou *Bonne*. En contrepartie, la valeur *Importante* est autant présente que la *Faible*. Seule l'église profite d'une valeur patrimoniale exceptionnelle, due notamment à citation par la municipalité. L'intérêt historique était documenté pour six immeubles et l'intérêt lié à l'usage a été accordé à 11 immeubles.

## La protection du patrimoine en résumé :

- Utilisation du pouvoir de citation pour l'église.
- Adoption d'un PIIA.
- Le schéma d'aménagement de la MRC identifie quelques immeubles du noyau institutionnel, mais aucun chemin à caractère patrimonial.
- Peu de documentation, un inventaire non accessible, un comité d'histoire informel sur les médias sociaux.

## Remarques générales sur le patrimoine calixois :

- Peu d'immeubles à l'inventaire alors qu'il s'agit de la plus vaste municipalité en km<sup>2</sup> de la MRC.
- Développement historique plus récent de ce territoire au nord de la MRC.
- Patrimoine dispersé, peu de concentrations d'intérêt à l'exception du noyau villageois.
- Taux élevé de modifications et perte de lisibilité de l'ancienneté en zone de villégiature.
- Intérêt architectural globalement plus faible que dans les autres municipalités.
- Noyau villageois d'intérêt à protéger et à encadrer (programme revitalisation, PIIA, aide à la restauration).
- Paysage distinct, absence de la plaine agricole et de la trame seigneuriale, développement cantonal.
- Plusieurs points de vue et percées visuelles pittoresques, dont le 6<sup>e</sup> Rang et le chemin Bécaud à l'approche du village.



## Observations spécifiques

- Quelques singularités, dont un silo en bois et un ancien couvent isolé peu documenté.
- Plusieurs longs rangs peu habités, résidences isolées, souvent cachées.
- 3 maisons en pierre, les trois sont des maisons à mansarde.
- 3 croix de chemin.
- Une seule maison-bloc présumée.
- Seulement 4 maisons présentent une implantation perpendiculaire à la voie.
- Plus faible taux de bâtiments agricoles à l'inventaire.
- Aucun séchoir à tabac.
- Plusieurs secteurs de villégiature de faible intérêt patrimonial : implantation hétéroclite et dense en bordure de lac, nombreux chalets décrépis ou remaniés.
- Présence de zones très boisées, propriétés non visibles de la voie publique.
- Vaste territoire comprenant des zones très distinctes : noyau villageois, villégiature, protection de la nature, agriculture.

